

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE PPCMOI ADOPTÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 220 SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION OU DE MODIFICATION D'IMMEUBLE (PPCMOI) AFIN D'AUTORISER DES USAGES COMMERCIAUX COMPLÉMENTAIRES SUR LE LOT 5 094 764, SIS AU 1458, CHEMIN DE LA VALLÉE-MISSISQUOI

AVIS est par les présentes donné, aux personnes intéressées:

Qu'à sa séance ordinaire tenue le 6 juillet 2022, le conseil municipal de la Ville de Sutton a adopté, par la résolution numéro 2022-07-286, le premier projet de PPCMOI, adopté en vertu du règlement numéro 220 sur les projets particuliers de construction ou de modification d'immeuble (PPCMOI) afin d'autoriser des usages commerciaux complémentaires sur le lot 5 094 764, sis au 1458, chemin de la Vallée-Missisquoi.

AVIS est, par la présente, donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le **mardi 26 juillet 2022, à 19h00**, à l'hôtel de ville, à la salle du conseil municipal, 11, rue Principale Sud;

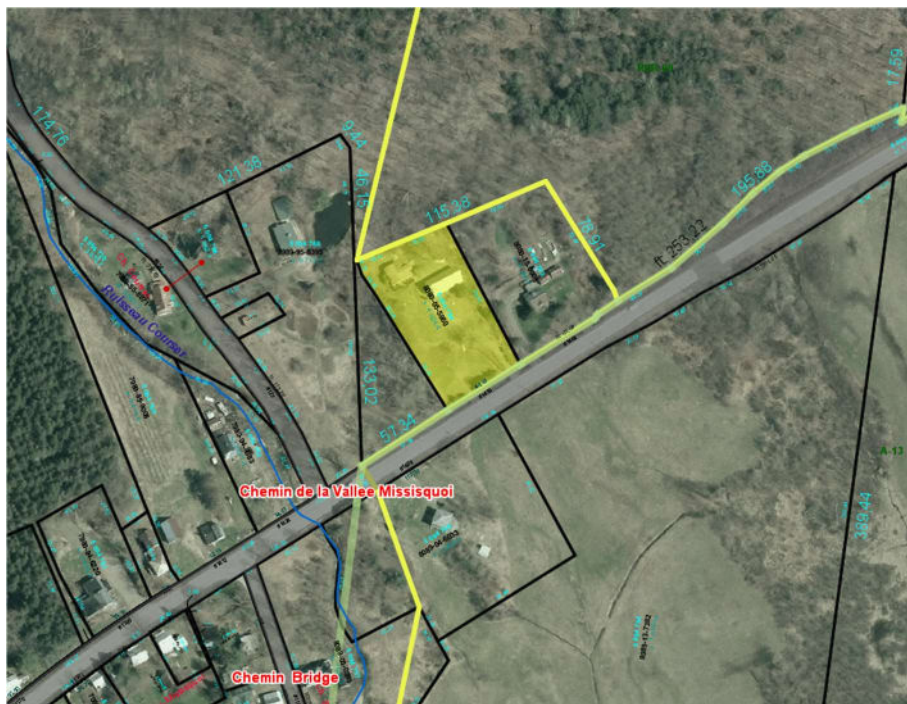
QU'AU cours de cette assemblée publique, le maire ou le membre du conseil désigné par lui expliquera les projets de règlement ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE le projet vise à autoriser, sur le lot 5 094 764, l'ajout à un usage principal résidentiel existant d'un ou des nouveaux usages principaux suivants dans un bâtiment secondaire :

- École d'enseignement privé tel que musique, danse, croissance personnelle ou artisanat;
- Établissements de soins de santé naturels, thérapeutiques, de médecine douce ou de ressourcement personnel ou de méditation;

Autoriser, à titre complémentaire à ces nouveaux usages principaux, une salle communautaire, de spectacle et de réception à l'intérieur du bâtiment secondaire;

Autoriser, à titre accessoire et exclusif à ces nouveaux usages principaux, un service d'hébergement et un service de restauration localisé à l'intérieur du bâtiment principal résidentiel existant.



QUE ledit projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

Que le projet contient des dispositions qui s'appliquent à une partie du territoire de la Ville de Sutton.



Le document de présentation et une copie du premier projet de résolution sont disponibles pour consultation sur la page web suivante : <https://sutton.ca/assemblee-publique-de-consultation-premier-projet-de-ppcmoi-sis-au-1458-chemin-de-la-vallee-missisquoi>

Donné à Sutton, ce **18^e** jour du mois de juillet de l'an **2022**.

Me Jonathan Fortin, LL.B.
Directeur général adjoint |
Greffier et directeur des affaires juridiques